



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les actionnaires de la Société sont avisés que, du fait des mesures de confinement prises par les pouvoirs publics français pour répondre à la crise sanitaire du Covid-19 et conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra **à huis clos** le :

Jeudi 11 juin 2020, à 14h00

L'Assemblée Générale fera l'objet d'une retransmission en direct suivant des modalités précisées par l'avis de convocation individuelle.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette Assemblée a également été publié le 27 mai 2020 au Journal des Annonces Légales.

Il sera adressé à tous ses actionnaires qui en feront la demande les formulaires de vote par correspondance et par procuration. Cette demande est à adresser à CIC – Service Assemblées – 6, avenue de Provence 75009 Paris en privilégiant l'adresse électronique suivante : serviceproxy@cic.fr
Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous vous invitons à exercer vos droits d'actionnaires en votant par correspondance ou en donnant mandat au Président.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'ensemble des informations et documents relatifs à l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social. Les actionnaires peuvent également demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante au CIC : serviceproxy@cic.fr ou via le contact de la société.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Emma PAYET

Responsable du Département Juridique

☎ 01 86 52 51 59

✉ emma.payet@inli.fr

Tour Ariane - 5, pl. de la Pyramide

La Défense 9

92088 Paris la Défense CEDEX